NEWS RELEASE

La CDCC lance la compensation directe pour les firmes canadiennes du côté acheteur

2017-09-07

Montréal, le 7 septembre 2017. – La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), la contrepartie centrale du Canada réalisant la compensation pour les produits dérivés négociés en bourse, certains produits négociés hors bourse et les pensions sur titres (*repos*), a annoncé aujourd'hui une proposition visant à élargir son service de titres à revenu fixe pour permettre à certaines firmes canadiennes du côté acheteur (*buy-side*) d'effectuer la compensation des opérations au comptant ou des pensions sur titres directement à la CDCC. Le modèle novateur de compensation directe de la CDCC vise à étendre les avantages importants associés à la compensation par contrepartie centrale, notamment au chapitre de l'optimisation des capitaux, de la marge et des garanties, à une nouvelle catégorie de membres appelés membres compensateurs à responsabilité limitée.

« L'annonce d'aujourd'hui constitue un pas important pour la CDCC et contribue à consolider la réputation mondiale du Canada à titre de chef de file de la compensation par contrepartie centrale, a expliqué Glenn Goucher, président de la CDCC. Nous sommes fiers d'élargir notre bassin de membres en y ajoutant les sociétés d'État et les caisses de retraite qui représentent de très nombreux investisseurs canadiens. Cette nouvelle solution pilotée par le secteur augmentera l'efficacité, la résilience et la capacité des marchés financiers du pays tout en permettant aux membres compensateurs à responsabilité limitée de suivre les pratiques exemplaires recommandées par le Conseil de stabilité financière. »

Ce modèle de compensation directe innovateur a été élaboré en étroite collaboration avec un large groupe d'intervenants du secteur de l'investissement canadien, dont des membres compensateurs, des caisses de retraite publiques, des autorités de réglementation des valeurs mobilières, la Banque du Canada et l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM).

« La participation des caisses de retraite publiques au service de compensation centrale des opérations sur titres à revenu fixe de la CDCC offre aux participants du côté vendeur (*sell-side*) d'importants avantages en ce qui concerne la compensation et le bilan, ce qui renforcera leur capacité à fournir des liquidités au marché », a indiqué Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM.

L'intégration des membres compensateurs à responsabilité limitée à titre de membres compensateurs directs devrait débuter en 2018, à l'issue d'une consultation publique et sous réserve des approbations réglementaires. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de la CDCC n° 2017 – 126 publié le 30 août 2017.

À propos du Groupe TMX (TSX : X)
Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant, des marchés dérivés et des chambres de compensation couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse Alpha TSX, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, NGX, Shorcan, Shorcan Energy Brokers, AgriClear et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des marchés d'inscription, des marchés de négociation, des mécanismes de compensation, des services de dépôt, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière mondiale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux dans l'ensemble du Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), aux États-Unis (New York et Houston), ainsi qu'à Londres, à Pékin et à Singapour. Pour en savoir plus sur le Groupe TMX, visitez le www.tmx.com. Suivez le Groupe TMX sur Twitter : @TMXGroup.

Renseignements :

Shane Quinn
Gestionnaire principal, Communications et affaires publiques
Groupe TMX
416 947-4609
shane.quinn@tmx.com